

RÈGLEMENT

VENDÉE COEUR 2019

samedi 22 et dimanche 23 juin

LA COURSE

L'équipe comprend entre 8 et 10 personnes maximum. Le nombre de 10 personnes est vivement conseillé.

La course est ouverte aux personnes majeures et aux personnes licenciées FFS âgées de + 16 ans.

La course débute le **samedi 22 juin à 15h00** et se termine **dimanche 23 juin à 15h00**.

La course commence par une épreuve de course à pied sur un parcours délimité, avec la participation d'un seul membre de l'équipe autour et à l'intérieur du Village de course.

Une fois la course à pied terminée, le 2^{ème} relayeur, prêt en Stand Up Paddle (SUP), commence les rotations. L'organisation des relais est décidée par l'équipe et ce jusqu'à la fin de la manifestation, dimanche 23 juin 15h.

Le briefing de course est obligatoire pour toutes les équipes et aura lieu devant la scène à **14h**

La présence du capitaine + deux membres de l'équipe est vivement recommandée.

Samedi 22 juin :

15h00 Départ à pied de la course sous l'arche pour rejoindre la zone de la 1^{ère} rotation en SUP

Dimanche 23 juin :

14h30 Fin de la course aux dons – Seuls les dons effectués avant 14h30, seront comptabilisés pour le classement.

15h00 Fin de la course Stand Up Paddle.

15h30 Remise des prix sur la scène.

LE PARCOURS / LE PLAN D'EAU

Un parcours 100% en **Stand Up Paddle (SUP)** ;

◆ **Le parcours de jour :**

Les participants devront rester dans le parcours balisé pour l'occasion.

◆ **Le parcours de nuit :**

Il est réduit, donc plus court en temps, pour des questions de sécurité.

Sur le plan d'eau, trois zones majeures :

◆ **Zone de parcours :**

Un parcours est tracé depuis la zone de relais démarquée, et délimité par des bouées identifiables, et des bouées lumineuses pour le parcours nocturne, sur le plan d'eau des Salines.

Seules les personnes munies de leur dossard et de leur badge d'identification accèdent à la course (un seul membre par équipe à la fois), et donc à la zone relais. **Respectez le tracé du parcours.** Ceci pour votre sécurité.

◆ **Zone de ralentissement :**

Une zone de ralentissement se situe à l'approche de la zone relais, et jusqu'à l'arrivée aux pontons flottants.

Votre vitesse doit être réduite. Ceci permet à l'animateur de présenter votre équipe avant de passer la zone de relais, point de comptage de vos tours.

◆ **Zone de relais :**

Elle est située le long de la berge sur les pontons aménagés, cf plan. Elle vous permet de transmettre la puce de comptage à l'un de vos coéquipiers et d'effectuer ainsi votre relais. Le relais doit obligatoirement se faire dans cette zone, dans le calme, sous peine de pénalités.

La personne prenant le relais portera un lycra, la puce de comptage et l'équipement obligatoire spécifié dans ce règlement.

Ces zones seront balisées par une signalétique appropriée.

LE CLASSEMENT

◆ **Le vainqueur de l'événement :**

Les trois premières équipes qui auront récolté **le plus de dons avant 14h30 le dimanche 23 juin**, seront récompensées.

Nous distinguerons deux catégories :

- ◆ la catégorie "tribu", celle des particuliers, amis, associations, ...
- ◆ la catégorie "entreprise", celle des professionnels.

◆ **Le vainqueur de l'épreuve Stand Up Paddle :**

Seront récompensées les trois premières équipes qui auront fait **le plus de tours**.

◆ Seront également récompensées :

Trois équipes qui se seront distinguées **par leur déguisement et par leur fair-play** : ambiance, convivialité, comportement, encouragement, etc.

LES SANCTIONS ET LA SECURITE

◆ **Cet événement n'est pas "une coupe du monde de glisse" mais un événement solidaire.**

Le code et la déontologie du « sportif » sont à appliquer strictement sur tout le plan d'eau. Le respect d'autrui et l'esprit sportif sont de mise pour cet événement, et nous serons stricts sur cette règle. En cas de son non-respect, vous vous exposez à des sanctions.

◆ **Le parcours**

Le non-respect du parcours entraînera **la disqualification du participant sans remplacement possible.**

◆ **L'abus d'alcool n'est pas compatible avec une course sportive.**

L'accès au plan d'eau sera refusé à toute personne en état d'ébriété.

L'abus d'alcool avéré d'un participant en course ou en attente pour prendre le relais sera pénalisé et pourra aller jusqu'à la disqualification du participant, voire de l'équipe selon le comportement de l'équipe face à la situation, et sous la seule autorité de la direction sportive.

◆ Toutes les équipes, **le port du gilet de sauvetage**, fourni par l'organisation, **est obligatoire.**

Le port de **chaussures fermées ou chaussons** est également **obligatoire**. A la charge de chaque participant.

◆ **Assurance** : chaque participant doit veiller à posséder une assurance RC le couvrant en cas de dommages ou dégâts occasionnés par ses soins.

LES ASPECTS PRATIQUES

INITIATION AU STAND UP PADDLE (SUP)

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'initier au Stand Up Paddle, nous ouvrirons une plage horaire le samedi matin, de 10h à 12h30.

REMISE DES DOSSARDS ET DU MATERIEL DE GLISSE

Un sac sera remis au capitaine d'équipe ou à un de ses équipiers qu'il aura désigné sur l'un des deux créneaux horaires suivants :

- ◆ **Vendredi de 15h à 18h au complexe sportif des Sauniers**
- ◆ **Samedi de 8h30 à 10h30 dernier délai, au complexe sportif des Sauniers**
Chaque équipe dispose de :
 - ◆ 2 dossards avec le numéro de l'équipe
 - ◆ 1 puce de comptage pour la course
 - ◆ 1 badge pour chacun de ses participants, donnant accès à la zone concurrents tickets repas par participant.

REMISE DU MATÉRIEL DE GLISSE.

Samedi de 9h à 12h, dans l'enceinte aux Sauniers (QG de la course)

RESTE À VOTRE CHARGE :

Votre **tenue pour ramer**. Chacun adapte sa tenue suivant la météo.

Les **chaussures fermées ou chaussons** obligatoires.

Une **tenue de rechange**, serviette et gel douche.

RESTAURATION

Seuls les équipiers inscrits au préalable sur le formulaire en ligne bénéficieront des repas prévus pour les concurrents.

- ◆ **Samedi soir de 19h30 à 23h** : une plage horaire est indiquée sur vos tickets repas. Merci de la respecter.
- ◆ **De 00h00 à 6h00** : possibilité d'accéder au gymnase des sauniers pour se réchauffer, se reposer et se restaurer (collation et boissons chaudes)
- ◆ **Dimanche matin de 6h00 à 9h00** : petit déjeuner
- ◆ **Dimanche midi de 11h30 à 14h30** : Une plage horaire est indiquée sur vos tickets repas. Merci de la respecter.

Le déjeuner du samedi n'est pas compris dans l'inscription, cependant le village d'animation et ses points de restauration snacking seront ouverts.

Suivez la course aux dons en direct sur 2019.vendecoeur.fr